

Pour sortir Marseille de sa crise économique et sociale : Bâtir un avenir à gauche, résoudre la crise de la représentation politique

1. Notre analyse : la crise économique et sociale ... est d'abord une crise politique.

Marseille est en déclin économique, dans une mégapole qui vit une expansion chaotique, aux espaces éclatés et aux pouvoirs concurrents. La ville a perdu 130.000 habitants, le chômage dépasse les 20 %, le revenu moyen a chuté de 11 % en quinze ans. Les espaces se fragmentent entre un sud qui se développe et le centre et le nord qui s'appauvrissent : ainsi les revenus des habitants des trois arrondissements du nord de la ville ne représentent que 7 % de l'ensemble de la ville, contre 42 % pour les trois arrondissements du sud : la ville à deux vitesses est là.

La logique « aveugle » du marché, le consensus des politiques « libérales » de droite - et plus récemment, de gauche - ont produit leurs effets et accentuent la désagrégation sociale et spatiale de l'espace métropolitain ; les élus actuels se limitent à tenter de corriger cela par un *accompagnement social de la crise* et l'acceptation passive de grands projets technocratiques qui ne sont pas en mesure d'inverser le processus de déclin.

Pourtant, si cette crise est vécue comme une crise économique, elle est avant tout l'effet d'une démocratie en crise, une crise politique. Les exclus de tous ordres - d'abord du travail, mais aussi des droits élémentaires au logement, à l'école, aux transports - sont aussi des exclus de la citoyenneté : le pouvoir a échappé aux citoyens. La décentralisation, qui devait rapprocher les décisions des « gens », a abouti à construire de nouvelles féodalités : la crise des partis, l'absence de contrôle de leurs appareils et élus ont abouti à rendre la « chose publique » plus incompréhensible et plus incontrôlable par leurs mandants. Par le biais du credo libéral, du secret des débats et des décisions, du clientélisme, des privatisations, des sociétés-écrans, de l'« information » à sens unique, du renforcement du pouvoir des maires sur leurs élus, du mandarinat, ils ont atomisé le citoyen et sa représentation sociale.

Marseille, qui a tout vécu, attend autre chose : longtemps, le pouvoir personnel, sous G.Defferre, puis l'« Union de la Gauche » du « Nouveau Marseille » a produit une domination des appareils de partis vidés de militants, reproduisant la coupure dominants/dominés, qui a amené cette équipe à la défaite en 1989. Les Marseillais se sont alors tournés vers un premier « homme providentiel », R.P.Vigouroux : depuis, la Cité subit une monarchie conservatrice appuyée sur un pouvoir technocratique qui n'a d'autre ambition que de perdurer. Ces trois périodes ont pour point commun la confiscation de la démocratie citoyenne. Changer cela, c'est la clé du redressement de la ville.

- Aux municipales de 1995 : prendre à bras le corps la crise de la Ville.

L'exclusion sociale prive de l'exercice de la citoyenneté des fractions entières de la Cité ; elle se conjugue avec la crise de la représentation pour renforcer le risque que le pouvoir municipal soit plus encore « libéral » dans ses options, et plus monarchique dans son fonctionnement, que les précédents. Si une droite libérale « pur sucre » prend le pouvoir municipal, elle accélérera l'éclatement de la ville par la spéculation foncière, s'attachera à vider le centre ville de ses couches populaires, accentuera les inégalités d'accès au service public. Les forces de progrès ont-elles les moyens d'empêcher un tel basculement ? Elles le peuvent si elles décident d'aller « à gauche » et de changer les rapports de pouvoir.

- Si la gauche va « au centre » au lieu d'aller « à gauche », elle perdra

Pourtant rien n'est moins sûr. En effet, les partis de gauche n'ont en rien résolu la crise de leurs modes de délégation de pouvoir, de contrôle de leurs dirigeants élus, de démocratie interne. Ceci a conduit leurs dirigeants à gommer tout aspérité et toute proposition forte, à rejeter les solutions économiques et sociales hardies qui leur permettrait de reconquérir un électorat populaire, à cultiver des « consensus » qui ont livré aux

- La ville est pourvue d'un secteur tertiaire de qualité, à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé.

- A proximité immédiate, s'est développé, depuis 20 ans, un hinterland industriel actif.

- Encore faut-il le rappeler, le tissu social marseillais, pourtant fort éprouvé, fait preuve d'une assez grande solidarité relative, si on le compare aux autres régions urbaines françaises : Paris et sa banlieue, Lyon, le Nord. Le fossé entre le centre et la périphérie est moindre qu'ailleurs.

Le renouveau de Marseille suppose surtout un projet global qui puisse jouer le rôle d'entraînement. Ce projet global devra faire le lien entre l'économique et le social. Il devra pouvoir être partagé par la plus grande partie de la population.

Le développement économique doit lier la vocation portuaire, la fonction tertiaire « directionnelle » et la fonction industrielle. Tout d'abord, partir d'une constatation simple : Marseille est au cœur d'un espace local dynamique tout en étant au cœur de la Méditerranée.

2. Une volonté commune pour la métropole

Tout le monde s'accorde à dire que « l'avenir de Marseille est inséparable de la métropolisation ». La ville ne doit pas avoir l'ambition de devenir le siège d'un état major coupé des réalités locales mais doit impulser une volonté commune à tous les acteurs de la vie locale. L'Etat, après une longue absence, a décidé d'une stratégie qui pourrait se révéler dangereuse pour Marseille. Il veut renforcer la fonction de contact de la façade méditerranéenne entre l'Europe et les pays du Sud en sachant que Marseille constitue la clé d'une telle stratégie. Seule la fonction paraît l'intéresser, quitte à dépecer Marseille en se désintéressant du développement local.

3. Le développement de Marseille passe par le développement des pays partenaires

Marseille, au contact du monde en voie de développement doit se souvenir que sa prospérité passée lui est venue de la valorisation de sa « fonction d'échange », en particulier par un développement industriel lié au négoce avec ce que nous appelons aujourd'hui le Tiers monde, et qui était alors l'empire colonial.

Aujourd'hui, d'autres types de liens doivent être tissés avec ce Tiers Monde, partenaire naturel. Les entreprises nouvelles qui doivent voir le jour doivent mettre en connexion le potentiel humain pour la production de biens et de services tendant à une même finalité: le développement de pays « partenaires » de la France, partenaires de Marseille. Pour faire vite, il faut que la fonction d'expertise de Marseille dans les secteurs où elle excelle, débouche sur la production d'équipements adaptés à ce développement. Dans tous les domaines : énergie, transformation de l'eau, médecine, urbanisme, gestion de l'espace et de l'environnement, production agricole, les compétences existent. Il faut leur fixer des objectifs précis et reconvertir en partie le potentiel industriel de la région vers des pays qui, de toute façon, sont commercialement et industriellement liés à nous.

4. Une nécessaire égalité pour enrichir Marseille

Pour nous, le développement économique, qui doit prendre des formes nouvelles, est inséparable du développement social. Il passe par la valorisation des hommes.

Le développement social : A côté de secteurs de pointe isolés, il faut mobiliser sur de grandes entreprises collectives. Le problème marseillais, c'est l'importance des personnes mal ou sous qualifiées. Toutes les politiques d'attractivité d'entreprises, toutes les politiques d'image se heurtent à cette réalité. La question n'est pas uniquement d'attirer les entreprises au nom du « développement marseillais », mais de contribuer à ce que des entreprises ou des services publics insèrent dans le monde du travail des personnes exclues. C'est bien une politique d'inclusion qu'il s'agit de conduire.

Affirmer cette priorité repose sur une intervention à deux niveaux :

- Le développement d'une véritable politique thématique portant sur la reconstruction urbaine, l'amélioration des transports, l'ouverture des équipements, l'accès légal à l'éducation, la formation, qui devra mobiliser l'Etat et les collectivités au delà des clivages institutionnels. Cela peut signifier l'interdépendance et la cohérence des services économiques et des services sociaux.

- Il s'agit de faire une ville par la continuité du tissu urbain et en rééquilibrant le centre ville dans lequel toutes les composantes de la population doivent se reconnaître et se rencontrer.

démagogues un électorat désabusé. Gouvernant « au centre », ils ont rejeté dans l'abstention ceux, nombreux, qui espéraient des solutions radicales pour en « sortir », et vers le Front National ceux qui croyaient en des « solutions simples » - l'exclusion de l' « autre ».

Les couches populaires sont largement majoritaires dans cette ville : osons leur adresser des messages clairs, des orientations qui, partant des besoins sociaux, permettent de les remobiliser, des méthodes qui tranchent avec la délégation incontrôlée de pouvoir.

- Lever réellement les hypothèses Tapie, Vigouroux et consorts

Quand B. Tapie a été invité à redresser le blason de la gauche marseillaise, les partis de gauche ont voulu « faire avec », leurs leaders se sont ralliés à l' « homme providentiel », le « nouveau sauveur libéral ». C'était une voie de réussite à court terme, mais d'échec sur le fond : ce dont ont avant tout besoin les Marseillais, c'est de renforcer les solidarités, réduire l'exclusion, recoudre la ville. Le libéralisme - même populaire -, l'idéologie des « gagnants », ne sont pas des solutions. La décision de justice qui rend Tapie inéligible ouvre à Marseille une chance pour la gauche de sortir de cette impasse.

La gauche peut la perdre : face au « retrait » forcé de Tapie, il peut être tentant, pour les appareils des partis de se contenter de reformer un « bloc au sommet » PC-PS-Radical, voire les anciens colistiers de Vigouroux, sans tirer aucune leçon du passé. Un tel accord d'appareils, une telle « addition des voix » ne peut, en aucun cas, ouvrir une dynamique mobilisatrice qui permette d'empêcher la droite de s'emparer de la municipalité.

La gauche peut aussi sortir par en haut de son impasse : en construisant un projet municipal à gauche vraiment, dont l'ambition soit de mettre sur pied une liste qui ne se propose pas de changer des notables conservateurs par des notables de gauche, mais qui ait pour axe central la reconstruction d'une citoyenneté active : un projet qui tranche avec le libéralisme en partant des besoins sociaux, qui soit construit en osmose avec le tissu associatif, qui mette la démocratie à tous les étages.

Une dynamique à gauche ne peut naître des seuls partis : s'ils existent et sont nécessaires, ils ne peuvent prétendre représenter l'ensemble du mouvement social. Un rapport fort est à construire entre la population et ses élus : il ne peut partir que d'une simple interaction entre toutes les forces vives de la Cité. Dans ce cadre, une liste ne peut pas être une simple « liste de partis », ni les élus n'être redevables que devant leur parti.

*Nous sommes décidés à y prendre part
pour que les forces vives soient associées à un véritable processus de renouveau de la gauche à
Marseille
Nous nous adressons à toutes les forces associatives, aux partis de gauche et écologistes pour
avancer sur cette voie*

2. Un projet pour recoudre la ville, un projet de citoyenneté

- ♦ Une question clé : la démocratie locale

Nous ne partons pas de rien : les 2èmes assises Régionales de la Citoyenneté ont adopté une « Charte de la démocratie locale » (en encart) dans laquelle nous nous reconnaissons pleinement, et qui peut être la base d'un renouveau de la démocratie à Marseille. C'est un axe central, la clé d'un fonctionnement qui évite toute dérive ultérieure. La condition pour mobiliser et réussir, c'est de marquer une rupture claire avec le pouvoir des notables et le clientélisme, c'est d'avancer vers un réel pouvoir des élus, contre la monarchie, un réel pouvoir des citoyens, une réelle transparence, des élus responsables et irréprochables.

- ♦ Cinq questions majeures pour l'avenir de Marseille

1. Des atouts pour Marseille

- Le port reste actif. Il constitue une ouverture très forte sur le reste du monde. Alors que le rôle régional connaît un affaiblissement relatif, sa vocation mondiale - telle que permettent de le constater les courants d'échanges - s'affirme. D'autre part, faut-il le rappeler, il reste le 3ème port européen et le 1er en Méditerranée.

5. Une ville pour tous

Nous voulons nous donner les moyens, au-delà de cet appel forcément sommaire, de décliner nos propositions. Prenons, par exemple, dans le domaine du droit à la ville, les modalités d'une autre politique. Elle passe nécessairement par des révisions majeures :

1. La première urgence est de rétablir l'unité du territoire, par une politique à l'échelle de la ville et non la « somme » des politiques de quartiers.
2. Une politique de la ville implique de refuser les logiques de zonage : pour cela, il faut mettre en oeuvre au centre ville un « plan global » de réhabilitation du logement public et privé et la mise à niveau des services publics de proximité; réorienter les projets Euroméditerranée et G.P.U. Nord dans ce sens.
3. Un des moyens essentiels de prévenir l'éclatement de la Cité est le rééquilibrage social des territoires, le droit à chacun de choisir son quartier de vie. Il faut donc inverser, par une politique volontariste, les déséquilibres Nord/Sud : construire en priorité des logements sociaux dans les quartiers Sud et est et dans le même temps, mettre l'accent sur les équipements culturels et sociaux des quartiers défavorisés.
4. Développer l'offre de logements locatifs, avec pour objectif une nouvelle offre de logements sociaux neufs ou réhabilités aux déboutés du logement social.
5. Rétablir la transparence et la démocratie dans les choix de construction et d'attribution de logements sociaux. Mettre fin à la politique de secret, de « quotas ethniques », de relégation des logeurs sociaux dépendant de la municipalité.

Comment provoquer un débat et faire avancer des propositions neuves ?

Nous souhaitons pouvoir discuter avec tous les partenaires de la gauche et, en particulier, dans le cadre de Marseille Citoyenne. Ce qui importe, c'est le débat, en vue de faire émerger un projet collectif, base d'une démocratie vivante.

Si on y parvenait, alors l'exemplarité marseillaise (le thème de Marseille exemplaire), pourrait jouer comme un facteur d'attractivité

12 PROPOSITIONS POUR GERER

MARSEILLE A GAUCHE

De la démocratie

-1 : Pour remettre en cause le pouvoir absolu du Maire : engagement d'une collégialité entre les adjoints ; réunion hebdomadaire du bureau des adjoints sur tous les sujets concernant le fonctionnement municipal et compte-rendu public des débats et des décisions.....

-2 Rapprocher les décisions des citoyens dans Les Mairies de secteur : application totale de la loi PLM et délégation de pouvoir et de moyens aux Mairies de secteur ; quadruplement de leur budget en quatre ans; avis sur les dossiers les concernant, mise en place de conseil associatif de quartier (CICA)

De la transparence de la gestion municipale.

-3 Renforcer le pouvoir d'initiative et de contrôle des citoyens par la création d'un Conseil Economique et social local disposant d'un secrétariat et de moyens d'information. Avant toute décision organisation d'un large débat public et contradictoire sur le projet Euro- méditerranée et le Grand Projet Urbain et Zac St André.

-4 Le budget : publication deux fois par an d'un budget municipal de manière simplifiée avec les commentaires ; organisation de débats publics et contradictoires sur le budget.
Remise à plat de la fiscalité locale pour plus de justice et de transparence.

-5 Réduction des dépenses d'investissement : moratoire sur le budget d'investissement et tous les travaux lourds (voirie, parking, infrastructures, traitement des déchets, équipements de prestige, etc...) en vue de diviser par deux la charge de la dette par habitant. Réorientation de la politique d'investissement pour un service public de qualité

-6 Mettre un terme au clientélisme, développer et moderniser le service public. : *Plan de recrutement et de qualification du personnel municipal et particulièrement des catégories en contact et au service du public ; doublement du budget de la formation en quatre ans; engagement d'une négociation avec les représentants du personnel pour une amélioration des conditions de travail, développement des services de proximité dans les mairies annexes.*

-7 Priorité aux transports collectifs : *fonctionnement du métro jusqu'à 0 h 30 et mise en service de lignes transversales minibus dans les quartiers périphériques; engagement du réseau de Transport Régional en liaison avec les autres collectivités. (Syndicat à créer)*

-8 Le droit à la ville pour tous: *Arrêt de la démolition et de la vente des logements sociaux , mise en place d'une centralisation de la demande et de la transparence des critères d'attribution. plan global de réhabilitation des logements publics et mise à niveau des services publics de proximités.*

-9 Les concessionnaires : *mise à plat de toutes les délégations de services publics et renégociation des contrats avec la Sociétés des Eaux de Marseille et toutes les filiales.*

10- MARSEILLE Solidaire: *Négociation en vue d'assurer une juste répartition du rôle et des moyens entre l'Etat, le Conseil Général et la Ville pour une lutte efficace contre l'exclusion sous toutes ses formes (action sociale, éducation , culture, loisirs)*

11- Un développement économique pour l'emploi: *accueil des entreprises à fort taux de main-d'oeuvre (activités portuaires, transport, services) accompagné d'un plan de formation professionnelle avec une transparence des dispositifs.*

-12 L'intercommunalité : *Négociation immédiate avec les communes limitrophes de Vitrolles, Aix et Aubagne, quelle que soit la couleur politique, pour mettre en place une communauté de communes digne de ce nom.*

Ces douze propositions sont une ébauche que nous vous suggérons de discuter et amender autour de vous, dans vos associations, syndicats, partis, mouvements etc..... et de nous adresser vos propres rédactions. Nous sommes également prêts à venir en débattre avec vous dans le cadre que vous nous proposerez.

Charte de la démocratie locale

Adoptée lors des Assises Régionales de la Citoyenneté (Marseille, les 3 et 4 Décembre 1994)

1. Pour un réel pouvoir des élus, contre la monarchie :

1.1 Il faut mettre fin au fonctionnement monarchique-présidentiel des municipalités :

Rétablir le pouvoir des Conseillers sur leurs Maires, par le refus de délégation globales de signature au Maire. Soumettre au vote du Conseil Municipal, les délégations d'adjoints et délégués, limités dans le temps, avec obligation de compte rendu périodique. Mettre en place un Bureau Municipal des Elus, indépendant du Maire et incluant les minorités, qui soit maître de l'ordre du jour et des débats du Conseil Municipal, et des moyens mis à disposition des élus et groupes. Rétablir la prépondérance des élus sur les fonctionnaires dans les décisions

1.2 Rapprocher les décisions du citoyen :

Dans les villes non soumises à la Loi PLM, mettre en place des Conseils Municipaux d'Arrondissements dotés de réels pouvoirs : dans celles qui y sont soumises, comme Marseille, mettre en place des « Conseils Municipaux de Quartier », dotés des mêmes pouvoirs .Décentraliser les décisions nécessaires à l'échelle du secteur et du quartier, afin que , pour toute décision n'impliquant pas les équilibres globaux de la Cité, l'avis du Conseil d'Arrondissement ou de Quartier soit prépondérant.

1.3 Organiser l'élection des échelons intercommunaux :

Communautés de villes ou de communes qui doivent fonctionner en séances publiques.

2. Pour un réel pouvoir de contrôle et d'initiative des citoyens :

2.1 Organiser le contrôle des habitants sur les élus :

Notamment par des « Conseils Associatifs de Quartiers » dotés de moyens de fonctionnement, de droit à la formation et de décharges horaires sur le mode des délégués du personnel, permettant un dialogue-confrontation constant, afin que chaque citoyen puisse devenir un acteur.

2.2 Mettre en place un « Conseil Economique et Social » local

qui soit un lieu de débat et d'expertise, dans lequel les problèmes globaux de la Cité puissent être discutés entre les forces sociales et les institutions élues, qui ait un « droit de saisie » et d'interpellation des pouvoirs. Ce conseil devrait disposer des mêmes moyens en temps, en formation, en droit de commande à des expertises indépendantes que les Conseils Associatifs de Quartier.

2.3 Ouvrir droit à la parole :

Prendre le temps de la démocratie . Organiser avant chaque séance du Conseil Municipal, des réunions publiques en Mairie d'Arrondissement ou de Quartier afin de présenter et débattre des propositions. Ouvrir un droit automatique à débat en séance du Conseil Municipal à toute proposition ou pétition ayant obtenu la signature de 1 % de la population (présentation des propositions par les demandeurs, réponses du Conseil, votes éventuels, etc..) avec publication des comptes-rendus. Ouvrir le même droit pour les Conseils d'Arrondissements sur la même base. Publier le compte-rendu intégral du conseil. Diffuser ,sur le réseau télévisé public, les débats du Conseil et dans les quotidiens locaux, sous contrôle d'une instance ouverte, indépendante et pluraliste. Ouvrir aux minorités du Conseil et aux citoyens de tout courant de pensée, sauf les positions racistes, la presse municipale.

2.4 Favoriser la participation à la vie locale :

Organiser une campagne pour l'inscription sur les listes électorales. Agir pour le droit de vote des étrangers aux élections municipales et, dans l'attente, dialoguer avec leur représentation non pas au travers de leurs représentants religieux, mais de leur réalité sociale et associative. Pour cela, organiser l'élection d'un Conseil représentant les résidents étrangers, associé au Conseil Municipal, doté de moyens propres de fonctionnement

3. Pour une réelle transparence :

3.1 Organiser la transparence des décisions :

Pratiquer la transparence et la publicité, tant dans la présentation des décisions générales, que dans leur exécution : à cette fin, donner des moyens d'expertise technique indépendante aux associations afin de leur permettre de contrôler les politiques publiques.

3.2 Pour la transparence budgétaire :

Ceci implique d'abord de réintégrer au sein des comptes municipaux les bilans financiers et fonciers des Sociétés d'Economie Mixte, services concédés et associations satellite des mairies. Publier les bilans financiers de toutes les sociétés ou associations subventionnées. Rendre transparentes les attributions de marchés publics, d'emplacements publics, de licences et de patentes, de logements sociaux pour tous les organismes ayant bénéficié de garanties d'emprunts.

3.3 Transparence des enquêtes publiques :

Réviser dans un sens démocratique l'organisation et le contrôle des enquêtes publiques préalables à des opérations d'urbanisme, de modification de la destination ou du classement des sols. Soumettre les collectivités à l'obligation de comptes-rendus de suivi d'exécution.

4. Pour des élus responsables et irréprochables :

4.1 Mettre fin aux cumuls des mandats :

Refuser cumul des mandats de Maire ou Adjoint délégué et ceux de Conseiller Général ou de Député. Limiter le temps à deux mandats consécutifs.

4.2 Appliquer la parité hommes-femmes :

Respecter dans la composition des listes, et dans les délégations, la parité.

4.3 Transparence et statut des élus :

S'engager à la publication annuelle par les élus, sous contrôle d'une commission indépendante, du bilan de leurs patrimoines personnels et de leurs revenus. Renforcer la formation et le statut des élus, garantir la protection des candidats salariés, 12 mois avant et après une campagne électorale, contre tout licenciement pour ce motif, afin de favoriser l'élection d'élus salariés. Enfin renoncer formellement, et par avance, à toute « subvention » ou aide financière, même légale, par les entreprises.

5. Développer, moderniser les services publics municipaux :

5.1 Pour des services publics de qualité :

Moderniser les services municipaux, former les personnels vers une fonction publique de carrière de fonctionnaires citoyens. Rapprocher l'administration du citoyen, entre autre par le développement de « guichets uniques » de quartier et le travail coordonné des administrations d'Etat et territoriales.

5.2 Pour des fonctionnaires citoyens :

Soumettre à des concours les candidats à l'embauche de tout personnel municipal et celui des organismes liés, afin de respecter l'égalité des chances et de marquer une claire rupture avec le clientélisme. S'engager à la suppression des emplois clientélares ou parasitaires par la réaffectation des agents au service public.

5.3 Contrôle démocratique de la gestion déléguée :

Lorsqu'il est concédé, le Service Public doit obéir aux règles de transparence dans les objectifs et les procédures. Les modalités de contrôle financier et qualité doivent être précisés dans l'appel d'offres. Le contrôle qualité doit avoir pour objectif prioritaire la satisfaction de la demande sociale. Ce contrôle doit s'exercer tant sur les services municipaux que sur les services concédés et les Sociétés d'Economie Mixte.

"Agir, Rassembler à Gauche à MARSEILLE"

Marseille le 12 /02/95

Madame, Monsieur:

La date des élections municipales approche et, comme nous l'avons tous constaté, la gauche demeure sans voix et sans projet.

Avec quelques personnalités, nous avons pris l'initiative, à travers notamment Marseille Citoyenne, de lancer le débat pour que les idées que nous partageons avec beaucoup d'entre vous soient entendues et mises en application.

Gérer Marseille à gauche cela veut dire pour nous une profonde transformation de la vie quotidienne assortie de décisions rapides et concrètes. Cela veut dire aussi un renouveau de la démocratie permettant à chaque Marseillais et chaque Marseillaise d'être associés au projet pour sa ville.

Pour cela vous trouverez ci-joint la charte de la démocratie locale à laquelle nous avons collaboré et un texte d'orientation résumant notre analyse et nos projets que nous vous soumettons.

Plus concrètement nous vous proposons de reprendre les 12 questions ci-jointes, et d'en débattre autour de vous, avec vos amis, dans votre quartier, vos associations et de nous faire part de vos remarques et propositions avant le 18 avril prochain.

Avec vous, nous pourrions ainsi être partie prenante du débat pour l'avenir de Marseille et prendre une part active à la gestion municipale de cette fin de siècle.

adresse postale: Martine LEBRIS
résidence Château sec entrée 5 10 traverse de la gaye 13009
tél:91 74 02 11 w :91 38 38 61